

Colloque 2018



Optimisation du financement de la formation générale des adultes (FGA)

Atelier D-5
Vendredi 1er juin, de 8 h 45 à 10 h

Pierre Marchand, MBA

Plan de la présentation

- Modifications aux règles budgétaires
- Efficience de l'organisation scolaire
- Optimiser le financement

Modifications aux règles budgétaires

Documents de référence du MEES

- **Règles budgétaires de fonctionnement des commissions scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021 (projet avril 2018)**
 - Fusion des textes des documents « Règles budgétaires – Fonctionnement » et du « Document complémentaire – Méthode de calcul des paramètres d'allocation ».
- **Renseignements spécifiques à l'année scolaire 2018-2019 (projet avril 2018)**
 - Fusion des annexes des documents « Règles budgétaires – Fonctionnement » et du « Document complémentaire – Méthode de calcul des paramètres d'allocation » et les différents montants (per capita).
- **Règles budgétaires des commissions scolaires pour les investissements pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021 (projet avril 2018)**
- **Règles budgétaires pour le transport scolaire pour les années scolaires 2017-2018 à 2021-2022 - Année scolaire 2018-2019 (projet avril 2018)**

Reconnaissance des acquis (Mesure 12090)

Type d'épreuves	Montant (en \$)		Nombre		Allocation (en \$)
Examen de formation générale des adultes pour la reconnaissance des acquis sans que le cours soit suivi ²	40	x		=	
Épreuve « Prior Learning Examination » (PLE) pour anglais, langue seconde	80	x		=	
Épreuve synthèse (ES) pour Français, langue seconde et pour French, Second Language	80	x		=	
Univers de compétences génériques (UCG), « Spheres of Generic Competencies » en tant que matière à option en 4e et 5e secondaire	290	x		=	
Tests du General Educational Development Testing Service (GEDTS) en tant que matière à option en 4e et 5e secondaire	150 ³	x		=	
Test de développement général (TDG), General Development Test (GDT)	40	x		=	
Reconnaissance des acquis pour les métiers semi-spécialisés – Phase 1	525	x		=	
Reconnaissance des acquis pour les métiers semi-spécialisés – Phase 2	300	x		=	
ALLOCATION TOTALE					

Les montants sont non indexés depuis au moins 2005-2006.

- 1 L'annexe D du document Renseignements spécifiques à l'année scolaire concernée présente des renseignements complémentaires sur les différentes épreuves.
 2 Cela comprend tous les codes de cours actifs de la formation générale des adultes. Les reprises d'exams pour des cours suivis en mode d'organisation « fréquentation » ne sont pas considérées pour cette allocation
 3 Le montant est indivisible et comprend les cinq tests de cette épreuve.

6

Ajustements aux allocations de base pour les activités éducatives

	Famille de mesures 15000 à 15200 — Mesures d'appui	2018-2019	FGJ	FGA	FP	Type
15044	Activités d'exploration professionnelle des adultes en formation générale			v	v	
15063	Soutien à l'éducation autochtone dans le réseau			v	v	
15070	Soutien à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes			v	v	v
15080	Développement pédagogique et numérique					
15081	Projets d'innovation liés aux technologies numériques			v	?	?
15110	Mesures de sensibilisation à l'entrepreneuriat					
15111	L'esprit d'entreprendre (volet 1)			v	v	
15111	Éducation à l'esprit d'entreprendre dans les écoles primaires, les écoles secondaires et les centres d'éducation des adultes (volet 2)			v	v	
15143	PRIME D'ÉLOIGNEMENT À LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES				v	C
15144	Compensation liée à l'organisation des groupes d'élèves au secteur de l'éducation des adultes				v	C
15145	Perfectionnement du personnel professionnel – Commissions scolaires francophones			v	?	? C
15146	Perfectionnement du personnel professionnel – Commissions scolaires anglophones			v	?	? C
15147	Perfectionnement du personnel enseignant dans les régions éloignées			v	?	? C
15150	Mesures liées à l'insertion professionnelle					
15151	Mise en place de programmes d'insertion professionnelle pour les enseignants			v	?	? C
15152	Insertion des enseignants en début de carrière			v	?	? C
15160	Activités éducatives innovantes en formation générale des adultes					
15161	Projets particuliers visant le retour, le maintien en formation et la réussite d'une population adulte ciblée				v	D
15162	Rehaussement et maintien des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables				v	D
15163	Projets visant le rehaussement de la formation générale de base des parents par la pratique d'activités de littératie familiale				v	D
15164	Accueil et francisation en formation générale des adultes				v	
15165	Maintien et rehaussement des compétences des travailleurs				v	
15166	Accroche-toi en formation générale des adultes				v	D
15180	Activités culturelles				v	
15184	Programme La culture à l'école - Volet Une école accueille un artiste ou un écrivain			v	v	D

7

Efficiency de l'organisation scolaire

	Ajustement					Source
	Allocation	Coût d'un ens. (th)	Ajustement			
Année des paramètres					2017-2018	
Année de référence	2015-2016	2015-2016			2015-2016	
Nombre d'ETP				a	191,73	Document F 2017-2018
Nombre de groupes formés				b	16,69	Document F 2017-2018
Nb d'enseignants calculés (MEERS)				$d=b*900/776$	19,3570	Document F 2017-2018
Nb d'enseignants embauchés				c	18,0238	Document F 2017-2018
Écart				$e=d-c$	1,3332	
Efficiency avant ajustement				$f=c/9$	93%	
Ajustement FAD	7 880 \$	46 552 \$	70%	g1	0,1185	Certification 2015-2016
Ajustement FAD	21 800 \$	46 552 \$	70%	g2	0,3278	Certification 2015-2016
Ajustement centre de détention	- \$			g3	0,0000	Document F 2015-2016
Ajustement pénitenciers fédéraux	- \$			g4	0,0000	Document F 2015-2017
Autres mesures	- \$			g5	0,0000	Document C 2015-2016
Total des ajustements				$\sum g$	0,4463	
Nb ajusté d'enseignants embauchés				$h=c-g$	17,5775	
Efficiency ajustée				$i=h/c$	91%	
Écart en postes enseignants				$j=h-c$	1,7795	

Efficiency devrait être entre 85 % et 95 %

ANNEXE 2.0: DÉTERMINATION DU RATIO DE FORMATION DE GROUPES POUR LE FINANCEMENT 2017-2018

SECTION 1: CALCUL DU RATIO MOYEN BASÉ SUR LES CATÉGORIES DE SERVICES ÉDUCATIFS

CATÉGORIE DE SERVICES ÉDUCATIFS	TOTAL DES GROUPES FORMÉS (1)					
	ETP DÉCLARÉS 2015-2016 (A) (2)	ETP RETENUS 2015-2016 (B) (3)	GROUPES DE BASE (C)	ÉLÈVES EN DÉPASSEMENT DE LA NORME (D)	ÉLÈVES REJETÉS PAR LE MODÈLE (E)	TOTAL (F=C+D+E)
A- SYNTHÈSE DES GROUPES FORMÉS PAR CATÉGORIE DE SERVICES ÉDUCATIFS						
1) FORMATION BASE COMMUNE						
- ALPHABÉTISATION (10)	1.03	1.03				
- PRÉSECONDAIRE (11)	12.94	12.94				
- SECONDAIRE 1ER CYCLE	19.22	19.22				
FORMATION BASE COMMUNE (10, 11, SEC. 1ER CYCLE)	32.10	32.10	3.00	0.00	0.37	3.37
2) SECONDAIRE 2IÈME CYCLE (12)	92.88	92.88	5.00	0.00	0.03	5.03
3) FORMATION À L'INTÉGRATION SOCIALE (13)	39.47	39.47	3.00	0.00	0.41	3.41
4) ENTRÉE EN FORMATION (15)	1.57	1.57	0.00	0.00	0.22	0.22
5) FRANCISATION (19)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6) INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE (19)	26.70	26.70	2.00	0.00	1.14	3.14
TOTAL	191.73	191.73	13.00	0.00	2.19	15.19
B- AJUSTEMENT AUX GROUPES						
B.1 NOMBRE TOTAL D'ETP		191.73				
B.2 GROUPES ALLOUÉS		1.50				

* AJUSTEMENT AUX GROUPES; *						
* 0 ETP < ET <= 150 ETP 1.0 GROUPE ADDITIONNEL *						
* 150 ETP < ET <= 250 ETP 1.5 GROUPE ADDITIONNEL *						
* 250 ETP < ET <= 300 ETP 2.0 GROUPE ADDITIONNEL *						
* 300 ETP < ET <= 450 ETP 1.5 GROUPE ADDITIONNEL *						
* 450 ETP < ET <= 550 ETP 1.0 GROUPE ADDITIONNEL *						

C- RATIO MOYEN BASÉ SUR LES CATÉGORIES DE SERVICES ÉDUCATIFS						
C.1 TOTAL DES ETP 2015-2016		191.73				
C.2 TOTAL DES GROUPES FORMÉS (A + B)		16.69				
C.3 RATIO MOYEN (C.3 = C.1 / C.2)		11.4832				

9 →

PARAMÈTRES D'ALLOCATION 2017-2018

DOCUMENT F: CALCUL DE L'ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS

ÉDUCATIVES DES ADULTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE

ANNEXE 1.1: CALCUL DU SALAIRE MOYEN DE BASE EN 2016-2017

	ENSEIGNANTS À CONTRAT	ENSEIGNANTS À TAUX HORAIRE	
A) MASSE SALARIALE DE BASE À L'ÉCHELLE POUR LES ENSEIGNANTS À TEMPS PLEIN ET À CONTRAT À TEMPS PARTIEL	937 209 \$	136 321 \$	
B) NOMBRE D'ENSEIGNANTS TIRÉ DU FICHIER PERCOS (ETP)	14.7442	3.2796	18,0238
C) SALAIRE MOYEN À L'ÉCHELLE 2015-2016 (A/B)	63 564 \$	41 565 \$	
D) VIEILLISSEMENT 2016-2017	-0.1314 %		
E) INDEXATION 2016-2017	1.5760 %	1.5760 %	
F) SALAIRE DE BASE 2016-2017	64 481 \$	42 221 \$	

9 →

CERTIFICATION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES 2015-2016

SECTION 2: FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

SOMMAIRE DES ALLOCATIONS POUR LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

		RÉFÉRENCE
A- ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVE		
. ENVELOPPE BUDGÉTAIRE FERMÉE	1 735 522 \$	DOCUMENT F
. ENVELOPPE BUDGÉTAIRE OUVERTE	7 800 \$	
- FORMATION À DISTANCE	21 800 \$	PAGE 3
- RECONNAISSANCE DES ACQUIS	7 800 \$	PAGE 4



12

Principales variables qui influencent l'efficacité

- La libération d'un enseignant de sa tâche d'enseignement
 - Responsable matière
 - Chef de groupes
 - Développement pédagogique
 - Etc.
- Les enseignants à taux horaire qui participent à des réunions pédagogiques ou à des réunions.
- Le suivi étudiant payé à taux horaire
- Etc.

13

Optimisation du financement

Optimisation du financement

14

Optimisation de l'enveloppe fermée

- Deux grandes approches :
 - Augmenter le nombre d'ETP de l'enveloppe fermée
 - Augmenter le nombre d'ETP 
 - Avoir un taux de croissance supérieur à celui du réseau 
 - Avoir un nombre d'individus par ETP supérieur à celui du réseau 
 - Pour un même nombre d'ETP, augmenter la valeur de l'enveloppe fermée
 - Augmenter le taux moyen financé par enseignant 
 - Augmenter le nombre de points de service 
 - Augmenter les activités dans les catégories d'activités où la règle de formation de groupe est de 1:15 

 48

15

Augmenter le nombre d'ETP

16

ANNEXE 5.0: PROVENANCE DES ETP ALLOUÉS AUX PARAMÈTRES 2017-2018

ETP ALLOUÉS SELON LES ETP DÉCLARÉS	MOYENNE (1) DE 2 ANS	
	2014-2015	2015-2016
A- INDIVIDUS DÉCLARÉS	1 559.00	1 405.00
B- ETP DÉCLARÉS (FRÉQUENTATION, EXCLUANT CONCOMITANCE)	425.67	413.27
C- INDIVIDUS / ETP (A / B)	18	3.4529
D- MOYENNE (INDIVIDUS / ETP) (RÉSEAU)	-2,9%	3.0379
E- INDIVIDUS / ETP NORMALISÉ SI C > D: E = D + ((C - D) X 25%) SI C < OU = D: E = D	-20	3.1416
F- FACTEUR D'AJUSTEMENT (E / D)		1.0341
G- ETP CHARLEMAGNE (FRÉQUENTATION ET AUTODIDACTES) 70 % des ETP sanctionnés	425.67	413.27
H- ETP CONSIDÉRÉS POUR LE POURCENTAGE (F X G)		429.95
I- ETP CONSIDÉRÉS POUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU		50 149.05
J- POURCENTAGE DE LA C.S. (H / I X 100)		0.8573 %
K- ETP À DISTRIBUER		47 261.55
L- ETP ALLOUÉS SELON LES ETP DÉCLARÉS (L = J X K)		405.20
M- DÉFICIT D'ETP DE LA COMMISSION SCOLAIRE (M-L-B)		0.0
N- DÉFICIT D'ETP DE L'ENSEMBLE DU RÉSEAU		2 091.2
O- POURCENTAGE DE LA COMMISSION SCOLAIRE (O = ((M / N) X 100)		0.3877 %
P- AJOUT D'ETP AU TOTAL, ENSEMBLE DU RÉSEAU		1 300.0
Q- AJOUT D'ETP POUR LA COMMISSION SCOLAIRE		5.04

Diagramme de flux illustrant les étapes de calcul :

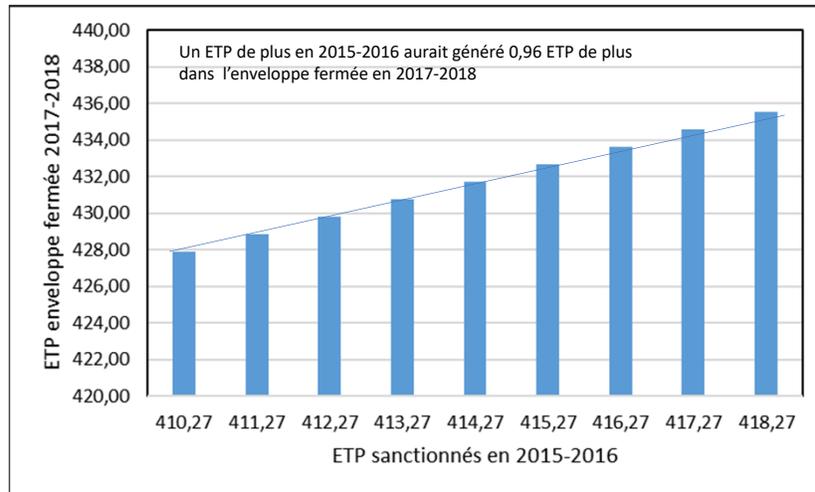
- Étape 1:** Calcul de la moyenne pondérée (3.4529) à partir de la ligne C (18) et de la ligne B (413.27).
- Étape 2:** Calcul de l'ajout d'ETP (5,04) à partir de la ligne L (405,20) et de la ligne O (0,3877%).
- Étape 3:** Calcul de l'enveloppe fermée avant bonification (430,75) à partir de la ligne L (405,20) et de la ligne P (20,51).

Calculs détaillés :

- Étape 3: $410,24 \times 5\% = 20,51$
 $410,24 + 20,51 = 430,75$
- Étape 2: Enveloppe fermée avant bonification
 $405,20 + 5,04 = 410,24$

17

Impact de l'augmentation du nombre d'ETP



Hypothèses : le NB d'individus par ETP est constant ainsi que le nombre d'autodidactes

18

L'augmentation du nombre d'ETP

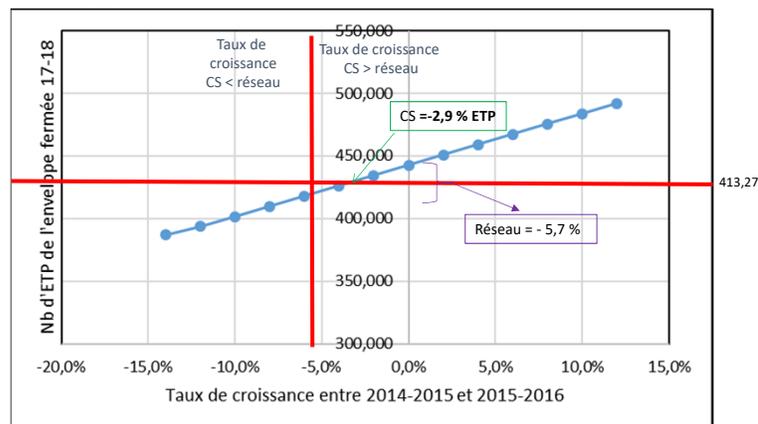
- Un ETP de plus en 2015-2016, pour le même nombre d'individus, aurait généré une hausse de 0.96 ETP en 2017-2018.
 - Variation de 1 ETP entraîne une variation de 6 146 \$ de l'enveloppe fermée ($0,96 * 6\,381\$$).
 - Cela s'explique par le fait que l'enveloppe provinciale est défoncée.
- Cet effet est atténué par :
 - L'ajout de 1 300 ETP qui est distribué entre les commissions scolaires dont le nombre d'ETP calculé est inférieur à celui réalisé en 2015-2016.
 - La bonification de 5 % du nombre d'ETP de l'enveloppe fermée.

15 →
19

Le taux de croissance annuel

20

Impact du taux de croissance des ETP de la commission scolaire par rapport au réseau



Le taux de croissance des ETP par rapport à la moyenne provinciale affecte le nombre d'ETP de l'enveloppe fermée. Un taux de croissance égal à celui du réseau aurait généré 9,97 ETP de moins.

Hypothèses : le NB d'individus par ETP est constant ainsi que le nombre d'autodidactes

21

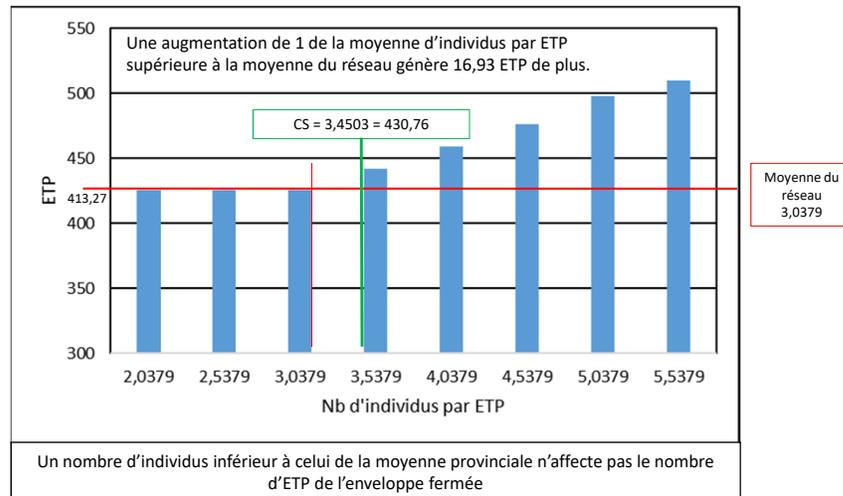
Effet du taux de croissance

- La commission scolaire a passé de 425,67 ETP à 413,27 ETP, soit une diminution de 2,9 %. Au niveau de la province, la baisse a été de 5,7 %. La commission scolaire a donc mieux performé que le réseau.
- Si la commission scolaire avait eu un taux de croissance égal à celui du réseau, elle aurait environ 9,97 ETP de **moins** dans son enveloppe fermée ($\approx 57\,215$ \$ de moins dans l'enveloppe fermée).
- Le modèle enlève des ETP aux commissions scolaires qui ont un taux de croissance inférieur au taux de croissance du réseau pour les redistribuer entre celles qui ont un taux de croissance supérieur à celui du réseau.
- C'est ce qu'on appelle l'effet Mathieu
 - Enlever aux pauvres pour donner aux riches.



Le nombre d'individus par ETP

Impact du nombre d'individus par ETP sur l'enveloppe fermée



24

Nombre d'individus par ETP

- Il y a un ajustement positif si le nombre d'individus par ETP est supérieur à celui du réseau.
- Une augmentation du nombre d'individus par ETP n'entraîne pas nécessairement des dépenses additionnelles au niveau du personnel enseignant.
- Par contre, cela génère des dépenses administratives additionnelles:
 - Un plus grand nombre de dossiers à ouvrir
 - Des horaires additionnels pour les élèves
 - Plus de demandes d'information
 - Etc.
- Passer de 3,0379 à 4,0379 équivaut à une augmentation de 16,93 ETP de l'enveloppe fermée soit environ 108 030 \$.
- Si la CS avait eu un nombre d'individus par ETP égal à la moyenne du réseau, l'enveloppe fermée aurait été de 425,28 ETP soit une diminution de 5,28 ETP (33 660 \$).
- **Un facteur qui influence le NB d'individus par ETP est le temps pris par l'élève pour compléter un sigle.**

15 →
25

Payer à contrat ou à taux horaire ?

26

Contrat vs taux horaire

- En 2015-2016, un enseignant à taux horaire ne faisait que de l'enseignement. Il avait une tâche de 776 heures. Il ne participait pas aux réunions pédagogiques et ne faisait aucun développement.
- Vous aviez besoin que l'enseignant à taux horaire participe aux réunions pédagogiques, développe du matériel pédagogique et participe à des activités de recrutement et de promotion. Ce temps est estimé à 304 heures. Vous aviez le choix entre donner un contrat ou payer à taux horaire.

- Vous faites alors le calcul suivant:

	Hres	taux horaire	Contribution employeur	Coût
Enseignant à taux horaire	776	51,96 \$	12,249%	45 258 \$
2015-2016	304	51,96 \$	12,249%	<u>17 730 \$</u>
				62 988 \$
Enseignant à contrat	2015-2016	72 117 \$	10,605%	79 765 \$

- Donner un contrat coûte 16 777 \$ de plus que de payer à taux horaire.

27

Contrat vs taux horaire – payer à taux horaire

		Contrat	Taux horaire	Ajustement	Total	
Taux horaire Heures (PERCOS)	a	108,35 \$	62,11 \$			
	b	19989	3864		23853	
	c	83,80%	16,20%			
	d=a*c	90,80 \$	10,06 \$	- \$	100,86 \$	
ETC	e=b/776	25,7590	4,9794		30,7384	
J. péd. (h)	f=e*24	618	0		618	
Dispo. (h)	g=e*280	7213	0		7213	

		Contrat	Taux horaire	Ajustement	Total	Écart
Taux horaire Heures (PERCOS)	a	108,35 \$	62,11 \$		23853	0
	b	19989	3864		304	304
	c	19989	4168		24157	304
	d=a*c	82,75%	17,25%			
		89,66 \$	10,72 \$	- \$	100,37 \$	(0,49) \$
ETC	e=b/776	25,7590	5,3711		31,1302	0,3918
J. péd. (h)	f=e*24	618	24		642	24
Dispo. (h)	g=e*280	7213	280		7493	280

Si les heures additionnelles avaient été payées à taux horaire, le coût horaire subventionné aurait diminué de 0,49 \$

28

Contrat vs taux horaire – payer à contrat

		Contrat	Taux horaire	Ajustement	Total	
Taux horaire Heures (PERCOS)	a	108,35 \$	62,11 \$			
	b	19989	3864		23853	
	c	83,80%	16,20%			
	d=a*c	90,80 \$	10,06 \$	- \$	100,86 \$	
ETC	e=b/776	25,7590	4,9794		30,7384	
J. péd. (h)	f=e*24	618	0		618	
Dispo. (h)	g=e*280	7213	0		7213	

		Contrat	Taux horaire	Ajustement	Total	Écart
Taux horaire Heures (PERCOS)	a	108,35 \$	62,11 \$		23853	0
	b	19989	3864		0	0
	c	776	-776		23853	0
	d=a*c	20765	3088			
		87,05%	12,95%			
		94,32 \$	8,04 \$	- \$	102,37 \$	1,50 \$
ETC	e=b/776	26,7590	3,9794		30,7384	0,0000
J. péd. (h)	f=e*24	642	0		642	24
Dispo. (h)	g=e*280	7493	0		7493	280

Si un contrat de plus avait été accordé, le taux horaire subventionné aurait augmenté de 1,50 \$

29

Contrat vs taux horaire

	2017-2018	Un contrat additionnel	J. péd. et dispo.
1.1 RESSOURCES HUMAINES			
1.1.1 RESSOURCES ENSEIGNANTES			
A - TAUX HORAIRE 2017-2018	100,86 \$	102,37 \$	100,37 \$
B - HEURES FORMATION D'UN GROUPE	900	900	900
C - RATIO MOYEN 2017-2018	16,4851	16,4851	16,4851
D - RESSOURCES ENSEIGNANTES 2017-2018	5 506 \$	5 589 \$	5 480 \$
1.1.2 ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE	417 \$	417 \$	417 \$
E - TOTAL DES RESSOURCES HUMAINES (D+1,1,2)	5 923 \$	6 006 \$	5 897 \$
1.2 - RESSOURCES DE SOUTIEN			
F - RESSOURCES DE SOUTIEN CALCULÉ (ANNEXE 4.0, LIGNE G)	640	640	640
G - TAUX D'AJUSTEMENT 2017-2018	1,82%	1,82%	1,82%
H - RESSOURCES DE SOUTIEN 2017-2018 (H=F X (1+G))	653 \$	652 \$	652 \$
1.3 RESSOURCES MATÉRIELLES			
I - RESSOURCES MATÉRIELLES 2016-2017	124	124	124
J - TAUX D'AJUSTEMENT 2017-2018	0%	0%	0%
K - RESSOURCES MATÉRIELLES 2017-2018 (K=I X (1+J))	124 \$	124 \$	124 \$
1.4 MONTANT PAR ÉLÈVE AVANT ÉQUILIBRAGE (I = E+H+K)	6 700 \$	6 781 \$	6 672 \$
1.5 MONTANT PAR ÉLÈVE RÉÉQUILIBRÉ (M= L X 5%)	6 381 \$	6 458 \$	6 355 \$
NOMBRE D'ETP (RÉÉQUILIBRÉ)	430,75	430,75	430,75
ALLOCATION POUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION	2 748 656 \$	2 781 939 \$	2 737 323 \$
ÉCART		33 283 \$	(11 332) \$

Pour une même prestation de service, vous avez le choix entre une augmentation des revenus ou une diminution des revenus deux ans plus tard.

30

Contrat vs Taux horaire

- La valeur de la décision est en effet la suivante:

		Taux horaire	Contrat	
Dépense additionnelle	2015-2016	17 730 \$	34 507 \$	16 777 \$
Revenu additionnel	2017-2018	(11 332) \$	33 283 \$	44 616 \$
Effet net de la décision		(29 062) \$	(1 223) \$	27 839 \$

- Plus il y a d'heures payées à taux horaire, plus la valeur de l'enveloppe fermée diminue.
- Plus il y a de contrats, plus la valeur de l'enveloppe fermée augmente ainsi que le nombre d'heures pour les journées pédagogiques et les tâches de disponibilité.
- Les heures retenues aux fins de calcul du taux horaire moyen financé par le MEES tiennent compte de toutes les heures payées à taux horaire.
 - Des enseignants payés dans le cadre de l'enveloppe ouverte
 - Services aux entreprises
 - Formation à des fins personnelles ou de culture
 - Activités autofinancées
 - Etc.

31

Contrat vs Taux horaire

- Si possible, en respectant les règles du MEES, déclarer les activités non sanctionnées et non financées par le MEES à taux horaire via le service aux entreprises (formation professionnelle), car il y a un ajustement du coût moyen subventionné du personnel enseignant pour tenir compte des activités non financées et non sanctionnées par le MEES.
 - Deux impacts:
 - Le taux horaire moyen financé de l'enveloppe fermée en FGA augmentera.
 - Le coût moyen subventionné par enseignant en formation professionnelle pourrait augmenter.



Ouverture d'un nouveau point de
service

Ouverture d'un nouveau point de service

- Si en 2015-2016, 5.1 ETP des 11,12 ETP de l'insertion socioprofessionnelle, donnés au CEA La Montagne, avaient été donnés dans un nouveau point de service (hors établissement), le montant de l'enveloppe fermée aurait été affecté.
- Le volume d'activités de la commission scolaire demeure identique.
 - Même nombre d'individus et un même nombre d'ETP.
- Voici les impacts sur les paramètres de 2017-2018.

34

Impact du transfert sur les activités du CEA La Montagne

Avant

CEA La Montagne	Simulation	simulation	ETP Retenus	Règle ETP/gr	Groupe	ETP en dépassement ETP	ETP en dépassement Groupe	ETP rejetés ETP	ETP rejetés Groupe	Groupes
Formation de commune										
Alphabétisation	0		0,00							
Présecondaire	0,00		0,00							
Secondaire 1er cycle	0		0,00							
Formation de base commune	0,00	0,00	0,00	15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Secondaire 2e cycle	0,4		0,40	26	0,00	0,00	0,00	0,40	0,03	0,03
Formation à l'intégration sociale	0		0,00	15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrée en formation	0		0,00	15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Francisation	0		0,00	17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intégration socioprofessionnelle	11,12		11,12	15	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
	11,52	0,00	11,52		1,00	0,00	0,00	0,40	0,03	1,03

Après

CEA La Montagne	Simulation	simulation	ETP Retenus	Règle ETP/gr	Groupe	ETP en dépassement ETP	ETP en dépassement Groupe	ETP rejetés ETP	ETP rejetés Groupe	Groupes
Formation de commune										
Alphabétisation	0		0,00							
Présecondaire	0,00		0,00							
Secondaire 1er cycle	0		0,00							
Formation de base commune	0,00	0,00	0,00	15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Secondaire 2e cycle	0,4		0,40	26	0,00	0,00	0,00	0,40	0,03	0,03
Formation à l'intégration sociale	0		0,00	15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrée en formation	0		0,00	15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Francisation	0		0,00	17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intégration socioprofessionnelle	11,12	-5,10	6,02	15	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
	11,52	-5,10	6,42		1,00	0,00	0,00	0,40	0,03	1,03

35

Impact du transfert sur le nouveau point de service

Avant	Établissement									
	ETP Document F	simulation	ETP Retenus	Règle ETP/gr	Groupe	ETP en dépassement		ETP rejetés		Groupes
Formation de commune										
Alphabétisation	0		0,00							
Présecondaire	0,00		0,00							
Secondaire 1er cycle	16,61		16,61							
Formation de base commune	16,61	0,00	16,61	15	1,00	1,61	0,23	0,00	0,00	1,23
Secondaire 2e cycle	16,42		16,42	26	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Formation à l'intégration sociale	1,1		1,10	15	0,00	0,00	0,00	1,10	0,16	0,16
Entrée en formation	1,04		1,04	15	0,00	0,00	0,00	1,04	0,15	0,15
Francisation	0		0,00	17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intégration socioprofessionnelle	0		0,00	15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	35,17	0,00	35,17		2,00	1,61	0,23	2,14	0,31	2,54

Après	Hors établissement									
	ETP Document F	simulation	ETP Retenus	Règle ETP/gr	Groupe	ETP en dépassement		ETP rejetés		Groupes
Formation de commune										
Alphabétisation	0		0,00							
Présecondaire	0,00		0,00							
Secondaire 1er cycle	16,61		16,61							
Formation de base commune	16,61	0,00	16,61	15	1,00	1,61	0,23	0,00	0,00	1,23
Secondaire 2e cycle	16,42		16,42	26	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Formation à l'intégration sociale	1,1		1,10	15	0,00	0,00	0,00	1,10	0,16	0,16
Entrée en formation	1,04		1,04	15	0,00	0,00	0,00	1,04	0,15	0,15
Francisation	0		0,00	17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intégration socioprofessionnelle	0	5,10	5,10	15	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
	35,17	5,10	40,27		3,00	1,61	0,23	2,14	0,31	3,54

36

Ratio avant le transfert

	ETP Document F	simulation	ETP Retenus		Groupe	ETP en dépassement		ETP rejetés		Groupes
Formation de commune										
Alphabétisation	0		0,00							
Présecondaire	0,00		0,00							
Secondaire 1er cycle	60,55		60,55							
Formation de base commune	60,55	0,00	60,55		5,00	1,61	0,23	0,00	0,00	5,23
Secondaire 2e cycle	315,14	0,00	315,14		14,00	0,00	0,00	0,40	0,03	14,03
Formation à l'intégration sociale	1,1		1,10		0,00	0,00	0,00	1,10	0,16	0,16
Entrée en formation	8,33		8,33		1,00	0,00	0,00	1,04	0,15	1,15
Francisation	6,94		6,94		1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Intégration socioprofessionnelle	21,24	0,00	21,24		2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
	413,30	0,00	413,30		23,00	1,61	0,23	2,54	0,34	23,57
		OK	VRAI							
Nb d'ETP					413,30					
Ajustement des groupes					1,50	Document F, Annexe 2, section 1				
Groupe					23,57					
Total des groupes					25,07					
Ratio					16,4882					

37

Ratio après le transfert

	ETP		ETP Retenus	Groupe	ETP en dépassement		ETP rejetés		Groupes
	Document F	simulation			ETP	ETP	ETP	Groupes	
Formation de commune									
Alphabétisation	0	0,00	0,00						
Présecondaire	0,00	0,00	0,00						
Secondaire 1er cycle	60,55	0,00	60,55						
Formation de base commune	60,55	0,00	60,55	5,00	1,61	0,23	0,00	0,00	5,23
Secondaire 2e cycle	315,14	0,00	315,14	14,00	0,00	0,00	0,40	0,03	14,03
Formation à l'intégration sociale	1,1	0,00	1,10	0,00	0,00	0,00	1,10	0,16	0,16
Entrée en formation	8,33	0,00	8,33	1,00	0,00	0,00	1,04	0,15	1,15
Francisation	6,94	0,00	6,94	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Intégration socioprofessionnelle	21,24	0,00	21,24	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00
	413,30	0,00	413,30	24,00	1,61	0,23	2,54	0,34	24,57
		OK	VRAI						
Nb d'ETP				413,30					
Ajustement des groupes				1,50	Document F, Annexe 2, section 1				
Groupe				24,57					
Total des groupes				26,07					
Ratio				15,8556					

38

Sommaire des impacts sur l'enveloppe fermée

	2017-2018	Simulation
1.1 RESSOURCES HUMAINES		
1.1.1 RESSOURCES ENSEIGNANTES		
A- TAUX RH 2017-2018 (ANNEXE 1.0)	100,86 \$ Ligne 1,1.1 A	100,86 \$
B- HEURES DE FORMATION D'UN GROUPE	900	900
C- RATIO MOYEN 2017-2018 (ANNEXE 2.0)	16,4851 Ligne 1,1.1 C	15,8556
D- RESSOURCES ENSEIGNANTES 2017-2018 (D = A X B / C)	5 506 \$	5 725 \$
1.1.2 ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE (ANNEXE 3.0)	417 \$ Ligne 1,1.2	417 \$
E- TOTAL DES RESSOURCES HUMAINES (D + 1.1.2)	5 923 \$	6 142 \$
1.2 RESSOURCES DE SOUTIEN		
F- RESSOURCES DE SOUTIEN CALCULÉ (ANNEXE 4.0, LIGNE G)	640 \$ Ligne 1,2 F	640 \$
G- TAUX D'AJUSTEMENT 2017-2018	1,820% Ligne 1,2 G	1,82%
H- RESSOURCES DE SOUTIEN 2017-2018 (H = F X (1 + G))	653 \$	653 \$
1.3 RESSOURCES MATÉRIELLES		
I- RESSOURCES MATÉRIELLES 2016-2017	124 \$ Ligne 1,3 I	124 \$
J- TAUX D'AJUSTEMENT 2017-2018	0 Ligne 1,3 J	0%
K- RESSOURCES MATÉRIELLES 2017-2018 (K = I X (1 + J))	124 \$	124 \$
1.4 MONTANT PAR ÉLÈVE (E + H + K)	6 700 \$	6 919 \$
RÉÉQUILIBRAGE DE L'ENVELOPPE (AJOUT DE 5% DES ETP)	6 380 \$	6 588 \$
NOMBRE D'ETP	430,76	430,76
ALLOCATION POUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION	2 748 371 \$	2 838 046 \$
ÉCART		89 675 \$



15 →

39

Modifier le mixte des activités

40

Modifier le mixte des activités

Avant

Hors établissement	ETP	simulation	ETP	Règle	Groupe	ETP en dépassement		ETP rejetés		Groupes
	Document F		Retenus	ETP/gr		ETP	Groupe	ETP	Groupe	
Formation de commune										
Alphabétisation	0		0,00							
Présecondaire	0,00		0,00							
Secondaire 1er cycle	16,61		16,61							
Formation de base commune	16,61	0,00	16,61	15	1,00	1,61	0,23	0,00	0,00	1,23
Secondaire 2e cycle	16,42		16,42	26	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Formation à l'intégration sociale	1,1		1,10	15	0,00	0,00	0,00	1,10	0,16	0,16
Entrée en formation	1,04		1,04	15	0,00	0,00	0,00	1,04	0,15	0,15
Francisation	0		0,00	17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intégration socioprofessionnelle	0		0,00	15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	35,17	0,00	35,17		2,00	1,61	0,23	2,14	0,31	2,54

Après

Hors établissement	ETP	simulation	ETP	Règle	Groupe	ETP en dépassement		ETP rejetés		Groupes
	Document F		Retenus	ETP/gr		ETP	Groupe	ETP	Groupe	
Formation de commune										
Alphabétisation	0		0,00							
Présecondaire	0,00		0,00							
Secondaire 1er cycle	16,61		16,61							
Formation de base commune	16,61	0,00	16,61	15	1,00	1,61	0,23	0,00	0,00	1,23
Secondaire 2e cycle	16,42	-5,10	11,32	26	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Formation à l'intégration sociale	1,1		1,10	15	0,00	0,00	0,00	1,10	0,16	0,16
Entrée en formation	1,04		1,04	15	0,00	0,00	0,00	1,04	0,15	0,15
Francisation	0		0,00	17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intégration socioprofessionnelle	0	5,10	5,10	15	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
	35,17	0,00	35,17		3,00	1,61	0,23	2,14	0,31	3,54

1,00gr = 1,1598 poste

41

Après avoir modifié le mixte des activités

	ETP	simulation	ETP	Groupe	ETP en dépassement		ETP rejetés		Groupes
	Document F		Retenus		ETP	Groupe	ETP	Groupe	
Formation de commune									
Alphabétisation	0	0,00	0,00						
Présecondaire	0,00	0,00	0,00						
Secondaire 1er cycle	60,55	0,00	60,55						
Formation de base commune	60,55	0,00	60,55	5,00	1,61	0,23	0,00	0,00	5,23
Secondaire 2e cycle	315,14	-5,10	310,04	14,00	0,00	0,00	0,40	0,03	14,03
Formation à l'intégration sociale	1,1	0,00	1,10	0,00	0,00	0,00	1,10	0,16	0,16
Entrée en formation	8,33	0,00	8,33	1,00	0,00	0,00	1,04	0,15	1,15
Francisation	6,94	0,00	6,94	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Intégration socioprofessionnelle	21,24	5,10	26,34	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00
	413,30	0,00	413,30	24,00	1,61	0,23	2,54	0,34	24,57
		OK	VRAI						
Nb d'ETP				413,30					
Ajustement des groupes				1,50	Document F, Annexe 2, section 1				
Groupe				24,57					
Total des groupes				26,07					
Ratio				15,8556					

42

Sommaire des impacts sur l'enveloppe fermée

	2017-2018	Simulation
1.1 RESSOURCES HUMAINES		
1.1.1 RESSOURCES ENSEIGNANTES		
A- TAUX RH 2017-2018 (ANNEXE 1.0)	100,86 \$	Ligne 1.1.1 A 100,86 \$
B- HEURES DE FORMATION D'UN GROUPE	900	900
C- RATIO MOYEN 2017-2018 (ANNEXE 2.0)	16,4851	Ligne 1.1.1 C 15,8556
D- RESSOURCES ENSEIGNANTES 2017-2018 (D = A X B / C)	5 506 \$	5 725 \$
1.1.2 ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE (ANNEXE 3.0)	417 \$	Ligne 1.1.2 417 \$
E- TOTAL DES RESSOURCES HUMAINES (D + 1.1.2)		5 923 \$
1.2 RESSOURCES DE SOUTIEN		
F- RESSOURCES DE SOUTIEN CALCULÉ (ANNEXE 4.0, LIGNE G)	640 \$	Ligne 1.2 F 640 \$
G- TAUX D'AJUSTEMENT 2017-2018	1,820%	Ligne 1.2 G 1,82%
H- RESSOURCES DE SOUTIEN 2017-2018 (H = F X (1 + G))		653 \$
1.3 RESSOURCES MATÉRIELLES		
I- RESSOURCES MATÉRIELLES 2016-2017	124 \$	Ligne 1.3 I 124 \$
J- TAUX D'AJUSTEMENT 2017-2018	0	Ligne 1.3 J 0%
K- RESSOURCES MATÉRIELLES 2017-2018 (K = I X (1 + J))		124 \$
1.4 MONTANT PAR ÉLÈVE (E + H + K)		6 700 \$
RÉÉQUILIBRAGE DE L'ENVELOPPE (AJOUT DE 5% DES ETP)		6 380 \$
NOMBRE D'ETP		430,76
ALLOCATION POUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION		2 748 371 \$
ÉCART		2 838 046 \$
		89 675 \$

43

Structure des services offerts

Alphabétisation contingentée à 20% des ETP déclarés

Année des règles budgétaires	2017-2018		Réseau
Année de référence	2015-2016		15-16
Formation de base commune			
Alphabétisation	0	0,0%	4,1%
Présecondaire	0,00	0,0%	6,7%
Secondaire 1er cycle	60,56	14,7%	8,6%
Formation de base commune	60,56	14,7%	19,5%
Secondaire 2e cycle	315,16	76,3%	41,4%
Formation à l'intégration sociale	1,1	0,3%	1,7%
Entrée en formation	8,34	2,0%	17,7%
Francisation	6,84	1,7%	10,9%
Intégration socioprofessionnelle	21,25	5,1%	9,0%
Total	413,25	100%	100%
		-2,9%	

Toute proportion gardée, une augmentation du % des activités au deuxième cycle du secondaire se traduira dans deux ans par une baisse de la valeur de l'enveloppe fermée.



44

Conclusion

45

Sommaire des impacts des décisions de la commission scolaire - FGA

Nombre réalisé d'ETP	S'il augmente, augmentation du nombre d'ETP de l'enveloppe fermée. S'il diminue, diminution du nombre d'ETP de l'enveloppe fermée.
Taux de croissance du nombre réalisé d'ETP	S'il est supérieur à celui de la moyenne provinciale, il y aura bonification du nombre d'ETP de l'enveloppe fermée. S'il est inférieur à celui de la moyenne provinciale, il y aura diminution du nombre d'ETP de l'enveloppe fermée.
Nombre d'individus par ETP	S'il est égal ou inférieur à celui de la moyenne provinciale, aucun impact. S'il est supérieur à celui de la moyenne provinciale, bonification importante du nombre d'ETP.
Nombre de points de service	S'il augmente, règle générale, augmentation de la valeur de l'enveloppe fermée. S'il diminue, règle générale, diminution de la valeur de l'enveloppe fermée.
Pourcentage des enseignants à taux horaire	S'il augmente, diminution de la valeur de l'enveloppe fermée. S'il diminue, augmentation de la valeur de l'enveloppe fermée.
Pourcentage des ETP au deuxième cycle du secondaire	S'il augmente, diminution de la valeur de l'enveloppe fermée. S'il diminue, augmentation de la valeur de l'enveloppe fermée.
Tâche des enseignants réguliers ou à contrat	Dès que vous libérez un enseignant de sa tâche d'enseignement, règle générale, cela a pour effet de diminuer la valeur de votre enveloppe fermée.
Tâche des enseignants à taux horaire	Dès que vous payez un enseignant à taux horaire pour autre chose que de l'enseignement, vous diminuez la valeur de votre enveloppe fermée.

Les impacts se feront sentir deux ans après la décision.

46

Les indicateurs les plus importants

- Le nombre d'ETP réalisés
- Le nombre d'individus
- Le % d'enseignants à taux horaire
- Le % d'ETP au deuxième cycle du secondaire
- Le nombre de points de service (bâtiments appartenant à la commission scolaire)

47

Questions, échanges et évaluation

Pierre Marchand, MBA
marchand.chp@gmail.com
450-692-4686

48